

DEMANDE DE RÉSERVATION SALLE DE VRIZY

Enregistrée sous le n°

Pour pouvoir bénéficier de l'usage d'une salle municipale, il est nécessaire d'en faire la demande **AU MINIMUM 15 JOURS À L'AVANCE**. La prise de possession d'une salle suppose l'acceptation du règlement intérieur affiché dans la salle.

Le bénéficiaire responsable

Madame – Monsieur :
Adresse :
N° de téléphone (contact entre 9h et 17h) :
Courriel :
Association : Siège social situé à :

Réservation

Objet de la réservation :
Manifestation : ☐ publique ☐ privée
A but lucratif : ☐ oui ☐ non si oui (prix moyen sollicité) :
Date de la manifestation : (éventuellement une 2^e date) :
Heure de prise en charge de la salle : Nombre de personnes :
Heure de début de la manifestation : Heure de clôture :
 N° d'assurance obligatoire Assurance RC – Police n° :
Société :

Équipements

Vaisselle : ☐ oui ☐ non
La consommation d'électricité, d'eau et de gaz, sera facturée selon le tarif fixé par délibération, aux vues des relevés du compteur avant et après la manifestation. Le tarif pour la casse ou la perte de vaisselle est fixé par délibération.

Précisions

J'atteste être l'unique utilisateur de cette salle et que cette réservation ne fera pas l'objet d'une « cession » à une autre personne ou association.

Fait à Vouziers, le

Signature

Confirmation : Oui / Non

Date :

Réservé à l'administration :

Décision de l'adjoint au Maire : ☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable
À titre : ☐ Gratuit ☐ Payant
Justifications :
Prise en charge (Date et heure) :
État des lieux de sortie (Date et heure) :
À Vouziers le :
Signature de l'adjoint délégué

Attestation d'assurance : Oui / Non

Montant dû : €
Acompte : Oui / Non €
Date :
Caution : Oui / Non €
Date :
Caution rendue le :
Signature :